



MITHRA ANNONCE SON CALENDRIER FINANCIER POUR 2017

Liège, Belgique, 11 janvier 2017 – Mithra Pharmaceuticals (Euronext Bruxelles : MITRA), société spécialisée dans la santé féminine, annonce aujourd’hui son calendrier financier pour 2017 :

- 2 mars 2017: Résultats annuels 2016
- 18 avril 2017: Rapport annuel 2016
- 18 mai 2017: Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2017
- 12 septembre 2017: Résultats semestriels 2017

Ce calendrier est indicatif et peut être soumis à des changements

Ce calendrier est aussi disponible sur le site internet Mithra pour les investisseurs : investors.mithra.com.

A propos de Mithra

Fondée en 1999 par Mr François Fornieri et Prof. Dr. Jean-Michel Foidart, Mithra Pharmaceuticals SA, spin-off de l’Université de Liège, est une société pharmaceutique cotée sur Euronext (MITRA) dédiée à la santé féminine. La mission de Mithra consiste à améliorer chaque étape de la vie des femmes grâce à des solutions pharmaceutiques innovantes et accessibles à toutes. Dans cette optique, l’entreprise aspire à devenir un leader mondial de la santé féminine en développant, fabriquant et commercialisant des médicaments brevetés, innovants et différenciés ainsi que des solutions thérapeutiques complexes dans quatre sphères thérapeutiques de la santé féminine : la fertilité et la contraception, la ménopause et l’ostéoporose, les infections gynécologiques et les cancers féminins.

Mithra compte environ 141 collaborateurs et est basée à Liège, en Belgique. Plus d’informations sur : www.mithra.com

Pour plus d’informations, veuillez contacter:

Presse

Julie Dessart

Chief Communication Officer
+32 4 349 28 22 / +32 475 86 41 75
press@mithra.com

Investor Relations

François Fornieri, CEO

+32 4 349 28 22

investorrelations@mithra.com

Consilium Strategic Communications

Jonathan Birt, Sue Stuart, Hendrik Thys

+44 2 037 095 700

mithra@consilium-comms.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Pour vous inscrire à notre newsletter, consultez investors.mithra.com